

LA HAUT-COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME



© UN photo

Navanethem Pillay a été nommée Haut-Commissaire aux droits de l'homme par le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies et confirmée par l'Assemblée générale, à compter du 1er septembre 2008.

Mme Pillay, ressortissante sud-africaine, a été juge à la Cour pénale internationale (CPI) de 2003 à 2008. Auparavant, en 1999, elle avait été

élue Présidente du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), où elle siégeait depuis 1995 après y avoir été élue juge par l'Assemblée générale des Nations Unies; son mandat de quatre ans au TPIR avait été renouvelé en 1998. Mme Pillay a participé à l'élaboration de la jurisprudence pionnière du TPIR sur le viol en tant qu'acte de génocide et sur des questions comme la liberté d'expression et l'incitation à la haine.

Navanethem Pillay a été avocate auprès de la Haute Cour d'Afrique du Sud de 1967 à 1995, année où elle a été nommée juge de cette même juridiction. Première femme à avoir ouvert un cabinet d'avocat dans la province du Natal (Afrique du Sud), en 1967, elle a exercé la profession d'avocat devant des juridictions civiles et pénales, assurant la défense d'opposants à l'apartheid.

En Afrique du Sud, elle a cofondé le Bureau de conseil aux victimes de violence domestique. Elle a aussi cofondé Égalité Maintenant, organisation internationale basée à New York qui œuvre à promouvoir les droits de la femme.

Mme Pillay est titulaire d'une licence et d'une maîtrise en droit de l'Université du Natal (Afrique du Sud). Elle est également titulaire d'un mastère et d'un doctorat en sciences juridiques de l'Université de Harvard.

LE POSTE DE HAUT-COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME

Le poste de haut-commissaire aux droits de l'homme a été institué par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1993 en vue de promouvoir et de protéger l'exercice effectif par tous des droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux, y compris le droit au développement. La résolution de l'Assemblée générale dispose que le Haut-Commissaire est le fonctionnaire des Nations Unies auquel incombe à titre principal la responsabilité des activités mondiales dans le domaine des droits de l'homme.

Le Haut-Commissaire est nommé par le Secrétaire général de l'ONU et confirmé par l'Assemblée générale, en tenant dûment compte de la rotation géographique. Il a le rang de secrétaire général adjoint et est nommé pour une période quatre ans, avec

la possibilité d'un renouvellement pour une seconde période de quatre ans.

Navanethem Pillay a été précédée dans ses fonctions par Mme Louise Arbour (2004-2008), M. Sergio Vieira de Mello (2002-2003), Mme Mary Robinson (1997-2002) et M. José Ayala Lasso (1994-1997). M. Bertrand G. Ramcharan a été Haut-Commissaire par intérim en 2003-2004.

LA HAUT-COMMISSAIRE ADJOINTE AUX DROITS DE L'HOMME

Kyung-wha Kang, nommée Haut-Commissaire adjoint aux droits de l'homme en septembre 2006, a pris ses fonctions le 15 janvier 2007. Elle a le rang de sous-secrétaire général de l'ONU.

Avant de rejoindre l'ONU, Mme Kang, ressortissante de la République de Corée, a été Directrice générale en charge des organisations internationales au Ministère des affaires étrangères et du commerce de son pays. Son portefeuille couvrait nombre de questions relatives aux Nations Unies, dont les droits de l'homme. Mme Kang a en outre représenté la République de Corée auprès des Nations Unies à New York et a présidé la quarante-huitième session de la Commission de la condition de la femme, en 2004, et la quarante-neuvième, en 2005, année marquant le dixième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.